

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Compte-rendu

Vendredi 15 février

Aux combottes à Epagny

INFOS CLUBS

Mardi 9 avril à 9h

*Pépinière d'entreprise à
Selongey (rue des Plantes
Bonjour)*

Petit-déjeuner sur le thème de
l'apprentissage animé par la
Chambre de Métiers et de
l'Artisanat

Mardi 14 mai à 18h30

Lieu à déterminer

Réunion d'information sur la
négociation dans les entreprises
de moins de 11 salariés animée
par la DIRECCTE.



Nous ont fait l'honneur de leur présence :

- Charles BARRIERE, Conseil Départemental,
- Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Présidente du Pays Seine et Tilles,
- Xavier MIREPOIX, Président de la CCI 21,
- Yann DURAND, Directeur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- Alain MALGRAS, Président du Club des Entreprises du Châtillonnais,

- Luc BAUDRY, Président de la COVATI,
- Jean-Denis STAIGER, Maire d'Epagny,
- Paul BAUMANN, Maire de Poiseul les Saulx,
- Sébastien ZENDER, Président du Club Actisud 52 et adhérent au Club,
- Catherine BOMPY, Responsable d'équipe et qui assure l'intérim de la Direction de l'agence Pôle Emploi Valmy en attendant l'arrivée du nouveau directeur,
- Pascal TROUVE, Directeur du Pays Seine et Tilles en Bourgogne,

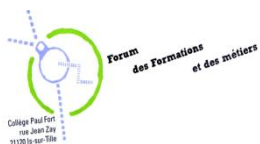
Etaient excusés :

- Yolaine DE COURSON, Députée de la 4^{ème} circonscription
- Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté
- François SAUVADET, Président du Conseil Départemental, représenté par Charles BARRIERE et Catherine LOUIS
- Gilles DURAND, Directeur Développement des territoires à la CCI,
- Fabrice REY, Directeur de CREATIV'21
- Jocelyne JACQUET, Club des Entrepreneurs de l'Auxois
- Emmanuel MARTIN, Club des Entreprises Plaine de Saône et Vingeanne créé le 9 janvier dernier,
- Raymond CORDIER, Président d'honneur du Club,
- Thierry DARPHIN, Maire de la ville d'Is sur Tille
- Daniel LAVEVRE, Maire de Marcilly sur tille
- Jean-François BRIGAND, Délégué à l'économie et l'emploi pour la Ville d'Is sur Tille, la COVATI et le Pays Seine et Tilles
- Marie-Christine BRET, Présidente de l'Union commerciale PAR'IS
- Sandrine VANNET, Directrice général de la SAS SEB,
- les membres, élus et adhérents qui nous ont fait part de leur impossibilité à être présents.

Thierry HENRIOT a accueilli les participants et a ensuite procédé au rappel de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2018
- Rapport financier 2018
- Évolution des adhérents en 2018
- Élection des membres du Conseil d'Administration 2019
- Présentation de l'ASPALC sur le thème des emplois partagés
- Projets 2019
- Remerciements



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Les relations Ecoles/Entreprises :

Les relations écoles-entreprises sont une des clés qui peut contribuer à l'orientation des jeunes, car elles leur permettent de se projeter dans leur avenir professionnel.

Elles sont un très bel exemple d'une mobilisation des entreprises du territoire dans l'intérêt des jeunes via notamment **la participation de nombreux adhérents et du Club au Forum des métiers** et des formations organisées par le collège Paul Fort d'Is sur Tille le vendredi 9 février.

Les formations délocalisées :

En 2018, deux sessions de formation recyclage SST ont été programmées les 26 avril et 31 mai pour 13 salariés de 4 entreprises

Les réunions d'information :

- **Mardi 27 février** : Une présentation de l'Agence Economique Régionale s'est tenue à Is sur Tille en présence d'une vingtaine de participants. En préambule, la société Up Cycléa a présenté sa plateforme intelligente de gestion des économies circulaires. A ce titre, la COVATI a répondu à un appel à projet de l'ADEME pour développer cette thématique sur son territoire.
- **Mardi 27 mars** : L'Adjudant-chef Franck POPILLE a animé une réunion sur la cybercriminalité à la salle des fêtes de Savigny le Sec.
- **Jeudi 7 juin** : Une dizaine de participants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Tarsul sur le thème des Marchés publics animé par la société LPME et Territoire numérique.
- **Mardi 6 novembre** : Une réunion sur le nouveau règlement général sur la Protection des Données, mis en application au 25 mai 2018, a été programmée par le Club et animée par la CCI Bourgogne Franche-Comté.
- **Mardi 13 novembre** : Une présentation sur le thème des réseaux sociaux a été animée par Pôle Emploi Valmy à la mairie de Grancey-le-Château.
- **Mardi 27 novembre** : Une réunion d'information sur le prélèvement des impôts à la source s'est tenue à Marcilly sur Tille, animée par le cabinet Mazars, adhérent au Club.

Assemblée Générale 2018 :

Vendredi 2 février : Elle s'est déroulée à l'Atelier culinaire de l'entreprise SEB Selongey et a été suivie d'un dîner au restaurant le Natural.

Plus de cinquante participants étaient présents.

Lors de cette Assemblée générale, Raymond CORDIER avait été remercié pour son travail pour le Club et ses 13 années de Présidence et avait été nommé Président d'honneur.



Petits déjeuners

En 2018, le Club a mis en place des temps d'échanges conviviaux entre chefs d'entreprise pour leur permettre de se rencontrer et de dialoguer librement.

Petits déjeuners d'échanges :

- Le jeudi 18 janvier
- Le jeudi 5 avril
- Le mardi 11 septembre
- Le mardi 11 décembre

En parallèle, un **petit-déjeuner de découverte d'entreprise** a été programmé le **mardi 29 mai** avec la découverte de l'entreprise «**ANA-CUA**» à **Grancey-le-Château**, dirigée par Alain LAMBERT.

Actions diverses

1. Le Relais Conseils Ressources Humaines

Le Relais Conseil Ressources Humaines pour les TPE/PME mis en place en 2016 sur le Pays Seine et Tilles a poursuivi ces actions au premier semestre 2018.

Une réunion a d'ailleurs été programmée le **jeudi 26 avril sur les réformes du droit du travail** et animée par les services de la DIRECCTE.

Suite à des coupes franches de l'Etat sur le financement des Maisons de l'Emploi, CREATIV' n'a pas pu maintenir l'action sur la totalité de l'année et elle s'est terminée en juillet.

Le Club a souhaité poursuivre cette démarche en entretenant les partenariats existants et en programmant de nouvelles actions. Nous y reviendrons lors de la présentation des projets 2019.

2. Les rencontres Interclubs

Une rencontre, initiée par le Club Entreprendre, avec **les autres Clubs de chefs d'entreprise territoriaux de Côte d'Or et sud Haute-Marne en avril 2018** a permis de renouer et fortifier les liens notamment avec les Clubs des entreprises du Châtillonnais, celui des Entrepreneurs de l'Auxois et Actisud 52.

Suite à cette réunion d'échanges, plusieurs visites ont été programmées dans le cadre d'un **Interclub** :

- Le mercredi 10 octobre : **visite du Parc de l'Auxois** suivie d'un dîner.
- Le mercredi 14 novembre : **visite de l'entreprise SEB Selongey** avec les Clubs du Châtillonnais et de l'Auxois.
- Le mardi 20 novembre : **visite des entreprises Jacquenet-Malin à Touillon**, adhérente au Club du Châtillonnais et du **groupe Bordet à Leuglay**, adhérent au Club de l'Auxois.



facebook

3. Promotion du Club Entreprendre

- Le RECO : Réseau des Entreprises de Côte d'Or :

RECO est un réseau piloté par la CCI 21 et est composé d'une trentaine de clubs d'entreprises existants en Côte d'Or.

Les Présidents de clubs se réunissent pour travailler sur des projets d'intérêt commun, tels que le Très Haut Débit....en relation avec le Préfet, le Conseil Départemental ou le Conseil Régional.

Par RECO, la CCI relaye la parole des entreprises et cela peut influencer les prises de décisions des collectivités.

- La création de la page Facebook du Club :

La page Facebook du Club compte aujourd'hui 165 mentions « j'aime » et 179 abonnés.

Elle a été créée pour mettre en avant les actions du Club et ses adhérents par le biais de reportage « Au cœur des Entrepreneurs ».

A ce jour, 26 entreprises ont eu leur portrait programmé sur notre page, si vous souhaitez l'être également, n'hésitez pas à nous le faire savoir et surtout n'hésitez pas à vous abonner à notre page!

L'assemblée est invitée à émettre ses remarques.

En l'absence de remarques, le bilan d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2018

Le bilan est présenté par Frédéric LANOIR successeur d'Hervé SILVA au poste de Trésorier.

Les produits sont :

Salaire Pays poste LEADER	15796,58€
Convention Pays Seine et Tilles	3 000,00 €
Cotisations adhérents	9600,00 €
Manifestations Club et divers	2878,40 €

Les produits de l'association s'élèvent à 31 274,98 €.

Depuis 2016, une convention nous lie avec le Pays pour la mise à disposition de notre animatrice au poste de gestionnaire du programme LEADER à raison de 0,5 ETP.

C'est pourquoi une partie du salaire est refacturé au Pays ainsi que les frais de déplacement incombant à ces missions.

Via une convention avec le Pays Seine et Tilles en faveur de l'animation économique du territoire, le Club perçoit une subvention de 3000€ dont une partie provient du Conseil Départemental.

Les charges sont :

Rémunération de l'assistante	17156,71 €
Charges (URSSAF, AG2R, AIST, FAFIEC)	11187,25€
Frais de déplacement	1 206,27 €
Frais de fonctionnement (Téléphone, fournitures, affranchissement etc...)	1 556,26 €
Manifestations du Club	3 454,22€

Les charges de l'association s'élèvent à 34 560,371 €.

Résultat de l'exercice 2018 : L'association enregistre **un déficit de 3 285,73€.**

Le résultat négatif s'explique par différentes raisons :

- Nous n'avons pas pu bénéficier de la subvention de 1000€ au titre du FAVA du Conseil Départemental en 2018, contrairement à 2017, car ce fonds qui est distribué à toutes les associations de Côte d'Or, doit pouvoir bénéficier à d'autres associations de façon équitable.
- des manifestations ont été prises en charge par le Club (petits-déjeuners d'échange, participation à des repas dans le cadre de l'Interclub, ...)
- l'augmentation de salaire de l'animatrice.

L'assemblée est invitée à émettre ses remarques.

Aucune remarque n'a été émise, le bilan financier a donc été approuvé à l'unanimité.

Son détail est consultable au bureau de l'association.

ÉVOLUTION DES ADHÉRENTS

En 2018 :

- 6 adhérents n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation.
- 3 entreprises ont adhéré.

En décembre 2018, le club comptait 64 adhérents.

Les 3 entreprises qui ont rejoint notre club durant 2018 sont :

- **Clairotte Consultant à Selongey**, Consultant ergonomiste
Dirigeant Jérémie CLAIROTTE
- **Tactill 21 à Marsannay-le-Bois**, Artisan photographe
Dirigeant Pierre ATHIAS
- **Trait de caractère à Vaux sous Aubigny**, Communication graphique,
web-design, éditions
Dirigeant Pascal BRUNELLI

Deux chefs d'entreprise ont déjà adhéré au Club en 2019 :

- Philippe LAPIZE DE SALEE, agence immobilière OPTIM HOME à Lux,
- Philippe MARCHAL, entreprise SYNIT In-IT à Dijon.

Le Président invite les adhérents à être le relais du club, en communiquant sur son intérêt, à inviter un chef d'entreprise à participer à une rencontre, et ceci sans engagement de sa part.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2018, siégeaient au bureau :

Président : Thierry HENRIOT

Vice-Président : Alain LAMBERT

Vice-Président : Michel DROUIN

Trésorier : Hervé SILVA / Frédérick LANOIR

Secrétaire : Gaël BRONDEAU

Et par ordre alphabétique :

Denis AMACHER

Nicolas BLET

Lucile DUTHU

Thomas LALLOUETTE

Francis MICHELIN

Philippe MORTIER

Bernard PERNOT

Xavier PIRODDI

Sébastien RISO

Céline SOBOLE

Hervé SILVA a été muté début 2018 et Frédérick LANOIR qui a été nommé Directeur du Crédit Mutuel a repris ses fonctions de trésorier du Club.

Le Président invite l'assemblée à régulariser cette situation en élisant Frédérick LANOIR au sein du Conseil d'Administration.

Il est élu à l'unanimité.

Le Président rappelle que, chaque année, une partie des membres du bureau est rééligible.

Les membres rééligibles en 2018 sont :

- Céline SOBOLE (élue en 2016)
- Alain LAMBERT (réélu en 2016)
- Philippe MORTIER (réélu en 2016)
- Gaël BRONDEAU (élu en 2013)

Tous souhaitent poursuivre au sein du Conseil d'Administration.

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ces réélections.

Ils sont réélus à l'unanimité.

Le Président demande si d'autres personnes souhaitent intégrer le Conseil d'Administration. Pascal BRUNELLI, Dirigeant de Trait de caractère et Jérémie CLAIROTTE, dirigeant de son entreprise éponyme se portent volontaires, candidatures qui seront validées à l'unanimité par l'assemblée.

Après une phase de délibérations, **le Conseil d'Administration reconduit le même bureau.**

PRESENTATION DES EMPLOIS PARTAGÉS PAR L'APSALC

Madame Pascale TRACE, Directrice Générale du Groupe APSALC et Loïc LECLERC, Chargé de développement commercial pour SYNERGEE Entreprise sont intervenus pour présenter le Groupement d'Employeurs SYNERGEE créé en 2015 d'une initiative de l'APSALC.

Ce Groupement d'employeurs, qui comptabilise à ce jour 450 salariés représentant 1,9 millions d'euros de masse salariale, vous propose :

- une main d'œuvre qualifiée en fonction de vos besoins en volume horaire et sur des postes divers (Communication, Ressources Humaines, Comptabilité/paie, vente, logistique, ...),
- prend à sa charge la gestion du personnel (recrutement, contrat de travail, bulletins de salaire, ...) ainsi que la formation de ceux-ci,
- un appui et des conseils dans la gestion de vos Ressources Humaines.

Vous trouverez en pièce jointe un dépliant de présentation du GE SYNERGEE.

LES PROJETS 2019

Cette année, le Conseil d'Administration maintient la cotisation de 150€.

Le Club Entreprendre poursuivra les relations écoles/entreprises

Le 15 février, de nombreux adhérents seront présents **au forum des métiers du Collège Paul Fort** d'Is sur Tille qui accueillera les élèves des collèges d'Is sur Tille, Selongey, Fontaine Française, Mirebeau et Recey sur Ource.

Le Club Entreprendre poursuivra les formations délocalisées

Nous organiserons **des sessions de recyclage SST** pour accueillir toutes les personnes devant faire cette remise à niveau, une **formation initiale SST** et une **formation incendie**, des **formations de conduite d'engins (CACES)**, **d'habilitation électrique et amiante** pour répondre à vos besoins.

Pascale TRACE
Directrice Générale APSALC
15 rue des Rétisseys
21240 TALANT
Tél. 03.80.55.06.64

Loïc LECLERC
Chargé de développement
SYNERGEE Entreprise
Tél. 06.80.58.15.57
Mail : loic.leclerc@apsalc.org

Le Club organisera en partenariat avec Pôle Emploi « Le Rallye des Entreprises » :

Suite à l'action Relais Conseil Ressources Humaines qui avait été mise en place par CREATIV', en partenariat avec le Pays Seine et Tilles, la DIRECCTE et le Club, et aux résultats positifs observés, les différents partenaires ont décidé de continuer à mener des actions notamment pour promouvoir l'importance des Ressources Humaines dans les entreprises et développer l'emploi sur notre territoire.

A ce titre, **Pôle Emploi Valmy et le Club organiseront le "Rallye des Entreprises" le 19 mars prochain, en partenariat avec le Pays Seine et Tilles.**

Les objectifs de cet évènement :

- Faire ouvrir les portes d'entreprises qui ont des besoins en recrutement sur des métiers en tension notamment,
- Faire découvrir à des groupes de demandeurs d'emploi, préalablement constitués, les métiers, les univers de travail, la réalité et la vie d'une entreprise afin de lever des freins et des représentations souvent fausses,
- Permettre peut-être aux entreprises de trouver un futur salarié.

Ce dispositif se déclinera en demi-journée en fonction des secteurs d'activité des entreprises volontaires pour ouvrir leurs portes.

Cet évènement est soutenu par la DIRECCTE, ainsi que par l'entreprise SEB.

A ce jour, 4 entreprises se sont manifestées pour y participer : Ana-Cua à Grancey-le-Château, Dijon Nord Immo à Is sur Tille, Is Couverture Zinguerie à Is sur Tille et l'entreprise Seb.

Si vous avez des projets de recrutements et si vous souhaitez participer à cet évènement, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Club organisera des réunions d'information :

Nous vous proposons quelques thèmes :

- Présentation des nouveaux adhérents et les vœux du Club – *Vendredi 11 janvier à Is sur Tille*
- L'apprentissage - *Mardi 9 avril animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat*
- La sécurité au travail : la réglementation et les EPI
- La négociation dans les entreprises de -11 salariés – DIRECCTE

Le Club programmera des visites d'entreprises :

- Visite d'une truffière et démonstration de cavage
- Moutarderie FALLOT à Beaune
- Circuit Dijon-Prenois
- Biscuiterie Mistral à Semur-en-Auxois

Tous ces projets ne sont pas exhaustifs et d'autres se rajouteront au cours de l'année en fonction de vos propositions.



Pascal LAPREVOTTE
Tel : 03.80.78.74.50



Stéphane GRESSIER
Tel : 06.20.08.06.92



Secrétariat du Club :
Albane

Tel : 03.80.85.50.60
Fax : 03.80.75.72.72
asicre@clubentreprendre21.fr

Le Club organisera des petits déjeuners :

Le Club continuera de mettre en place des petits déjeuners avec deux objectifs différents :

- Donner la possibilité aux adhérents de **se rencontrer et de pouvoir échanger librement** sur des sujets de leur choix.
- **Découvrir les entreprises adhérentes** au Club.

Nous poursuivrons :

- **les actions collectives liées aux vérifications périodiques obligatoires** des installations électriques avec l'APAVE et des engins de levage avec EXPEFORMA. Ces actions permettent, d'une part, de se mettre en conformité avec la réglementation, et d'autre part, de réaliser des économies.
- Les échanges avec les élus du territoire pour continuer à aider les entreprises locales à se développer.
- La coopération avec **les clubs d'entreprises des territoires voisins**.
- Le soutien et la participation **aux projets de développement économique portés par ses partenaires**, tels que le programme LEADER.
- La participation dans le **Réseau des Entreprises de Côte d'Or** piloté par la CCI de Côte d'Or.

LES REMERCIEMENTS

Le Club Entreprendre remercie :

- Ses partenaires financiers : **le Pays Seine et Tilles (via le programme LEADER et le contrat de pays) et le Conseil Départemental** qui participent au financement du poste de l'assistante.
- **Les autres Clubs de chefs d'entreprise** avec qui nous mutualisons des actions.
- **Pôle Emploi, la DIRECCTE et tous les acteurs de l'emploi** qui sont partenaires et aident au développement des entreprises de notre territoire.
- **Les élus et les membres** présents de leur fidélité au Club Entreprendre.
- **Tous ceux qui contribuent** à la mise en œuvre de nos manifestations : **les municipalités du territoire** qui mettent leurs salles communales à disposition du Club et offrent le verre de l'amitié, **les intervenants** pour la qualité de leur intervention et leur disponibilité.
- **Ses adhérents** pour leur fidélité, leur participation et l'intérêt qu'ils portent au Club.

A l'issue de l'assemblée générale, les participants ont été invités à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié et d'un diner pour ceux qui l'ont souhaité.